

« POUR LES AVEUGLES  
PAR LES AVEUGLES »

**BULLETIN MENSUEL**  
de  
**L'UNION DES AVEUGLES  
DE GUERRE**

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921*

et

**Journal des Soldats Blessés  
aux Yeux**



SOMMAIRE

Promotion dans la Légion d'Honneur. — A Sarrebourg, le 12 septembre 1926. — Commémoration à Meaux de la victoire de la Marne (5 septembre 1926). — Après la cérémonie de Sarrebourg. — Projet de rapport moral pour l'exercice 1925-1926. — Rapport financier du Trésorier.

**Informations**

A vendre. — Proposition intéressante.

**Chronique de l'U. A. G.**

Caisse Fraternelle. — Entre nous.

*Administration :*

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9<sup>e</sup>)

TÉLÉPH. : Central 44-88 — Chèque postal : 160.31

## PRESIDENT D'HONNEUR

de l'Union des Aveugles de Guerre

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

---

## COMITÉ DE PATRONAGE

---

M. BARTHOU ;  
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies ;  
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire ;  
M. le général BALFOURIÉ ;  
M. BORREL, député, ancien sous-secrétaire d'Etat ;  
Mme Marthe BRANDÈS ;  
M. BRISAC, préfet ;  
M. J. RIGDELY CARTER ;  
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député ;  
M. COTTIN, notaire honoraire ;  
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;  
M. DUCO, médecin-inspecteur ;  
M. FRIBOURG, député ;  
Miss Alice GETTY ;  
M. Justin GODART, ministre du Travail et de l'Hygiène ;  
Miss GRASS HARPER ;  
Miss WINIFRED HOLT ;  
Mme Léopold KAHN ;  
Mme Géo KESSLER ;  
M. KRUG ;  
M. LUGOL, sénateur ;  
Mme la maréchale MAUNOURY ;  
M. le docteur MORAX ;  
M. MEYER, conseiller d'Etat ;  
M. Henry PATÉ, député ;  
M. Pierre RAMEIL, député ;  
M<sup>e</sup> HENRI-ROBERT, de l'Académie Française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;  
Général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;  
M. VALLERY-RADOT ;  
M. Constant VERLOT, député ;  
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

---

## Promotion dans la Légion d'Honneur

---

M. le Ministre des Pensions nous informe que par décret du 14 septembre 1926, et sur sa proposition, notre président, M. Georges Scapini, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Nous adressons nos très vives et très cordiales félicitations à notre président avec la certitude que notre joie sera partagée par tous nos camarades et tous nos amis.

Nous exprimons à M. Louis Marin, ministre des Pensions, l'expression de toute notre reconnaissance pour cette nouvelle marque d'estime qu'il vient de témoigner à notre Union, en la personne de notre président et qui est la juste récompense de son haut et exceptionnel mérite.

---

## A Sarrebourg, le 12 Septembre 1926

---

Le dimanche 12 septembre, sous la présidence de M. Louis Marin, ministre des Pensions, eut lieu l'inauguration du grand cimetière national des prisonniers de guerre qui s'étend à trois kilomètres de Sarrebourg, à droite de la route qui conduit vers Morhange.

Là reposent plus de 14.000 Français dont les yeux se sont fermés pour toujours pendant leur captivité de guerre en Allemagne, et qui ne furent pas réclamés par leurs familles.

La vaste nécropole est située au seuil d'une forêt, sur l'emplacement même où le soir du 23 août 1914, après la sanglante bataille de la Lorraine, le 37<sup>e</sup> régiment d'artillerie avait établi ses batteries et se fit tuer sur ses pièces afin de couvrir la retraite de notre armée.

La ville de Sarrebourg a fait don de ce terrain à la nation.

Au cours de cette cérémonie, particulièrement émouvante, notre secrétaire général prononça les paroles suivantes :

« Monsieur le Ministre,

« La cérémonie d'aujourd'hui, qui nous émeut si profondément, apportera un adoucissement à la douleur de bien des familles françaises.

« Dimanche dernier, à Meaux, vous nous demandiez, Monsieur le Ministre, d'élever notre pensée et notre cœur vers les héros de la Marne,

et la France tout entière, assemblée près de vous, vibrante d'émotion, s'inclinait pieusement sur leurs tombes fleuries.

« Ceux que nous honorons aujourd'hui, n'ont pas eu le bonheur d'être ensevelis sur le champ de bataille. Ils sont morts de la plus pénible des morts, des suites de leurs blessures ou du joug d'une cruelle captivité, loin des leurs, loin de la Patrie, séparés de leurs frères d'armes.

« Vous les saluez, Monsieur le Ministre, du souvenir le plus tristement ému. Ils tressaillent dans leurs tombes, et par delà les limites de ce cimetière, dans toute notre France. Comme un souffle bienfaisant, vos paroles toucheront le cœur de ceux qui les chérissent encore, pères, mères, femmes, enfants. En les retirant de la froide terre ennemie, en les réunissant sur ce sol sacré de l'Alsace-Lorraine, la France accomplit une œuvre sainte.

« Au nom du Comité d'Entente de nos grandes Associations Nationales de Mutilés et Anciens Combattants, dont les représentants sont ici fraternellement groupés, je suis heureux, Monsieur le Ministre, de vous exprimer notre très vive reconnaissance et de dire à M. le Maire de Sarrebourg, combien il nous est doux d'accomplir ici ce pèlerinage.

« Qu'il me soit permis d'adresser également aux membres du Souvenir Français et à nos camarades de la Fédération des Anciens Prisonniers de Guerre, à leur président, M. Desbons, à leur secrétaire général, M. Volvey, nos sentiments d'admiration pour la grandeur de la tâche qu'ils ont conçue et à laquelle ils se sont consacrés avec un inlassable dévouement.

« En ces jours de commémorations nationales, la France se sent plus unie. Elle est émue par la profondeur des sentiments qui l'attachent à ses morts glorieux. Comme eux nous garderons intacts, au fond de notre cœur, le culte de la Patrie et cette foi inébranlable dans les destinées de notre pays, dont ils nous ont donné le sublime exemple, souvenir qui restera le meilleur soutien de notre vie. »

## **Commémoration, à Meaux, de la Victoire de la Marne**

(5 Septembre 1926)

Il faut commémorer par des cérémonies appropriées aux faits qu'elles magnifient, les grands événements de notre vie nationale. C'est le plus sûr moyen de perpétuer dans l'âme des foules le souvenir du passé et d'entretenir toujours vivace la flamme de la reconnaissance. La guerre a été fertile en épisodes inoubliables et de combien d'étapes,

douloureuses ou sublimes, a été marquée la voie qui nous conduisit à la victoire définitive. C'est pour le rappeler à ceux qui seraient tentés déjà de l'oublier que les Anciens Combattants ont pris l'habitude de célébrer dignement l'anniversaire des grandes dates historiques que le pays doit inscrire dans ses fastes.

On ne pouvait laisser passer sans une manifestation de circonstance, la date du 5 septembre, douzième anniversaire de la Victoire de la Marne. Les cérémonies organisées par la Municipalité de Meaux en commun accord avec le Comité d'Entente des Groupements Nationaux d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre et le Comité du Souvenir Français, eurent tout l'éclat qu'elles méritaient. L'Union des Aveugles de Guerre, invitée à participer à cette commémoration, s'était fait représenter par une délégation qu'accompagnait le drapeau de notre Association, ainsi que le Président de notre Comité d'Action. A neuf heures et demie, la longue file des délégués de chaque groupement s'ébranlait pour se rendre à l'Hôtel de Ville où étaient déjà réunis les représentants du chef de l'Etat et du Gouvernement, la Municipalité de Meaux, des membres du Conseil général et du Conseil municipal de la Seine, de nombreux parlementaires, des généraux, des officiers alliés, et le cortège officiel se dirigea vers la cathédrale où une foule nombreuse et recueillie assista à la cérémonie religieuse qui préludait au programme de la journée. Tous les corps constitués étaient également représentés aux cérémonies du même genre, protestants et israélites, qui eurent lieu au même moment. A midi, un déjeuner familial, le Déjeuner du Combattant, réunissait au Manège de Cavalerie, aménagé avec soin pour la circonstance, les anciens frères d'armes qui avaient répondu à l'appel des organisateurs et, après une courte allocution prononcée par M. Louis Marin, ministre des Pensions, toutes les délégations, en un cortège imposant, se rendirent de nouveau à l'Hôtel de Ville où venait d'arriver M. le Ministre de la Guerre, et de là commença le pieux pèlerinage vers le Nouveau Cimetière où reposent tant de glorieux héros, victimes des tragiques combats où se joua le sort de la nation, vers le Monument des Quatre-Routes, élevé sur le territoire de Barcy-Chambry, à la mémoire des Combattants de la Marne, vers les autres nécropoles du champ de bataille où coula un sang si généreux pour que la France pût vivre et résistât à la tourmente.

Quelles plus belles leçons de vertu que celles qui se dégagent de telles manifestations, à la fois simples et émouvantes et qui contribuent

à faire communier en un même culte tant de cœurs et tant d'esprits divers à qui s'impose la beauté du plus pur sacrifice. BLONCOURT.

## Après la Cérémonie de Sarrebourg

Dans une émouvante cérémonie, M. le Ministre des Pensions a inauguré, le dimanche 11 septembre, à Sarrebourg, le cimetière national des Prisonniers de guerre morts en captivité, où dorment, unis dans un même sacrifice, près de 14.000 de nos camarades.

Une délégation de l'U. A. G., conviée à cette cérémonie par l'Union Nationale des Prisonniers de Guerre, s'est rendue à Sarrebourg, consciente du pieux devoir qu'elle accomplissait en pareille circonstance. Ce fut une journée grandiose dans sa simplicité, qui évoqua les heures de tristesse et la souffrance éprouvée par tous ces captifs, jusqu'au dernier souffle de leur vie.

Nous devons très sincèrement féliciter notre camarade Conan, qui, en sa qualité de secrétaire général de notre Union, fut prié par nos camarades du Comité d'Entente de représenter ce dernier à cette cérémonie de Sarrebourg, comme il le fut le dimanche précédent, à Meaux, lors de la commémoration de la Victoire de la Marne. C'est là une attention délicate de la part de nos camarades prisonniers de guerre ; et je dois souligner que c'est en grande partie grâce à l'attitude vitale que se donne actuellement l'Union vis-à-vis de ses relations extérieures, qu'est due cette distinction particulière, dont a été l'objet, à deux reprises, notre secrétaire général.

Il m'est un devoir agréable de signaler son allocution personnelle, prononcée d'une voix émue mais ferme, qui fut appréciée par tous les personnages officiels présents, et en particulier par M. le Ministre des Pensions.

Ce fut, vous le constaterez tous, une très belle journée pour notre groupement, et notre camarade, avec son tact et sa délicatesse habituelle, ne manqua pas d'obtenir à nouveau de la part de M. le Ministre, l'assurance que le projet présenté par nous, au début du mois d'août, pour l'amélioration de notre allocation 5 bis, fait l'objet de sa préoccupation la plus constante et la plus bienveillante, parce que la plus juste, et qu'il saurait bien dans le plus bref délai possible, obtenir l'adhésion complète de M. le Ministre des Finances.

Il faut également retirer des impressions semblables, de la commémoration de l'anniversaire de la Bataille de la Marne, qui fut célébré

le dimanche 5 septembre, à Meaux, par toutes les Associations Nationales d'Anciens Combattants et Mutilés, groupés fraternellement dans l'accomplissement d'un devoir sacré. Là encore, l'U. A. G. fut représentée, et comme à Sarrebourg, elle fut particulièrement remarquée.

Comment ne pas reconnaître les grands bienfaits d'une telle attitude dans des circonstances semblables, lorsque, pour ne citer qu'un fait, M. le Ministre, dans une allocution très courte, tant à Meaux qu'à Sarrebourg, tint à évoquer les grands sacrifices consentis pendant la Grande Guerre, et fixa sa généreuse pensée tout particulièrement sur les Aveugles de Guerre, qui, disait-il, « dans leur nuit atroce provoquée brutalement à la fleur de l'âge, sont ici l'image vivante et saisissante du sacrifice consenti ».

Ce sont des paroles, direz-vous ! mais ces paroles, dans la bouche de notre ministre actuel, une des plus belles figures lorraines, sont empreintes de la plus poignante sincérité, et sont le meilleur gage du succès de nos revendications.

Des paroles !... toutes ces marques de profonde sympathie, de compassion, que les représentants de notre Union reçoivent de toutes parts, quand ils sont en délégation... Oui, des paroles ! Mais si, par impossible, elles devaient être considérées comme éphémères, pourraient-elles être émises si la dignité de notre présence ne les provoquait pas ?

Si les paroles s'envolent, soyez persuadés qu'il se crée ainsi une atmosphère toute particulière de considération profonde, qui demeure, celle-là, et qui contribue fortement à donner à notre groupement une vitalité puissante, et la place prépondérante qu'il doit occuper, tant auprès de l'opinion que des Pouvoirs publics : signes avant-coureurs de la prompte réalisation des projets de l'U. A. G. et, en particulier, de l'amélioration de nos pensions, question brûlante qui préoccupe au plus haut point, à l'heure actuelle, notre Bureau.

Partout où le devoir nous commande, soyons là ! Partout où notre influence morale peut et doit se manifester, soyons présents !

Si, par ailleurs, des questions particulières se présentent, à la solution desquelles notre groupement est convié à collaborer ; si, à première vue, elles ne paraissent pas d'un intérêt primordial pour notre Union, la meilleure façon de s'assurer de l'opportunité d'un intérêt quelconque pour notre groupement, sera, je pense, de participer en observateur à la discussion de ces questions, et ainsi de se faire une juste opinion, qui, seule, devra prévaloir pour dicter notre attitude définitive.

C'est dans cet esprit que notre président Scapini et notre secrétaire général s'emploient inlassablement, à donner à notre groupement une prospérité toujours nouvelle, pour le bien de tous et de chacun en particulier. Je suis heureux, aujourd'hui, de pouvoir rendre hommage à leur dévouement désintéressé, et bientôt, je l'espère, grâce à leur diplomatie, grâce à leurs démarches incessantes, nous les verrons triompher dans les négociations qu'ils ont entreprises, dans la juste amélioration de nos pensions actuelles.

R. LAUTÉ.

---

## Projet de Rapport moral pour l'exercice 1925-1926

---

Chaque année, à la même époque, s'achève l'une des pages de l'histoire de notre Union. Elle est l'image de notre vivant esprit de solidarité entouré des marques d'affectueuses amitiés qui nous touchent si profondément. Du fond du cœur, nous remercions tous nos amis de leur inlassable attachement.

C'est une grande satisfaction pour nous, que de pouvoir exprimer notre reconnaissance à tous nos généreux bienfaiteurs, aux hautes personnalités de notre Comité de Patronage, aux membres de notre Comité d'Action, dont nous apprécions chaque jour le précieux concours et qui ont consacré, dans notre maison, une si grande partie de leur temps à partager nos travaux.

Mais notre reconnaissance doit s'étendre aussi à quelques-uns de nos camarades, qui, au cours des années passées, se sont laborieusement dévoués à la cause commune. A chaque Assemblée générale vous leur avez exprimé également vos sentiments de gratitude. C'est pour compléter cette pensée, que nous avons demandé à votre Conseil d'administration la création de titres honorifiques, pour ceux d'entre nous dont les noms sont inséparables de l'histoire de notre Union.

Nous sommes certains de votre approbation. Nous espérons que vous ressentirez avec nous, la joie que nous cause l'inscription à ce tableau d'honneur du capitaine Izaac, comme président honoraire, de notre camarade Favret, comme secrétaire général honoraire, ainsi que vous l'aviez fait autrefois pour Bourguignon, cet ardent pionnier de la première heure.

## L'ŒUVRE LEGISLATIVE DE L'U. A. G.

### *Exposé général.*

Nous savons tous combien les événements de cette année ont été peu favorables à la réalisation des vœux émis lors de notre dernière Assemblée générale. Cependant, votre Bureau, confiant dans l'avenir et aidé de votre Conseil d'administration, n'a pas ralenti ses efforts dans cette voie. Nous nous sommes livrés à une étude plus approfondie des problèmes à résoudre et, dès le début de l'année, nous en avons saisi le nouveau ministre des Pensions.

M. Jourdain leur a apporté sa plus grande attention et soumis immédiatement à ses services techniques.

Nous rappelons brièvement ces principaux vœux :

Reconnaissance de tous nos enfants comme pupilles de la nation. (Projet du colonel Picot.)

Assimilation des veuves de nos camarades à celles des tués à l'ennemi. (Projet Jules Boyer, déposé au cours de cet exercice.)

Assimilation de nos ascendants à ceux des tués à l'ennemi. (Projet Ricolfi.)

Extension du bénéfice de l'article 64 (soins médicaux) à toutes les maladies des grands mutilés. (Rapport Lallement.)

Modification de l'article 55 concernant les femmes d'aliénés. Transports. Décorations.

Ces principaux vœux ont été renouvelés par les soins du Comité d'Entente, qui les a inscrits à son programme et appuiera nos nouvelles démarches à l'heure propice de leur réalisation.

Nous devons enregistrer, toutefois, un point important acquis au cours de cet hiver : l'abrogation du délai de cinq ans, résultat de démarches collectives auxquelles nous avons participé.

Nous pourrions aussi rappeler d'autres résultats, tels que le maintien des droits des veuves remariées, l'exonération de la taxe civique, mais la principale préoccupation de vos dirigeants a été le réajustement de nos pensions, devenu l'indispensable devant la courbe ascendante du prix de la vie.

### *Question des pensions.*

Nous n'exposerons pas ici les causes de la dévalorisation de notre monnaie nationale. Nous dirons seulement et brièvement, les études et démarches que nous avons accomplies en vue de nous garantir contre la diminution constante du pouvoir d'achat de nos pensions. Presque au

lendemain de notre dernière Assemblée générale, l'élévation rapide et continue du prix de la vie nous conduisait à étudier un mode nouveau d'évaluation de nos pensions les mettant en harmonie avec le coût réel de l'existence.

Deux projets furent alors retenus par notre Conseil : celui de notre Président, préconisant le paiement en francs-or, et celui de l'échelle mobile, développé par notre camarade Lauté. Ce sont ces mêmes projets qui furent reconnus par les autres groupements comme étant les seuls capables de donner à nos pensions la garantie recherchée.

Les Congrès de nos grandes associations nationales, après les avoir adoptés, s'en rapportèrent au Comité d'Entente du soin de faire aboutir l'un ou l'autre de ces projets dès que la situation l'exigerait. Mais l'importance même des crédits nécessaires à une telle généralisation demandant l'ouverture de crédits énormes, momentanément au-dessus des forces budgétaires du pays, créait une situation d'attente prolongée.

Mais pour nous autres grands mutilés, dont la pension ne constitue plus que l'unique ressource, la nécessité d'un réajustement immédiat se posait avec rigueur. Nous ne pouvions attendre ; aussi, dans sa séance du 12 juin, votre Conseil se ralliait à l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil, tout en restant fidèle au principe de l'échelle mobile, demande que des efforts soient faits pour que le budget de 1927 ne passe pas sans qu'il y ait une amélioration de nos pensions. »

Dès que les événements le lui permirent, votre Bureau se mit en devoir de faire aboutir cette revendication. Nous avons même insisté sur l'urgence de ce réajustement avant le 1<sup>er</sup> janvier 1927.

Nous devons répéter ici que nous avons reçu, de M. Louis Marin, depuis peu de jours ministre des Pensions, l'accueil le plus encourageant et le plus affectueux. Nous ne pouvions trouver un meilleur défenseur de notre cause, et nous pouvons d'avance le remercier, car nous sommes persuadés qu'il saura la faire triompher.

#### L'activité de nos bureaux.

L'action de nos bureaux au cours de cette année n'a pas été moins vive que celle des exercices précédents. La correspondance de nos membres adhérents n'a, en effet, nullement diminué, et les études auxquelles nous nous sommes livrés, le développement de la propagande, de nos relations extérieures, ont exigé des efforts réels de la part de notre personnel, réduit, comme vous le savez, au strict minimum et nous devons lui en savoir gré.

#### Bulletin.

Nous avons fait tout notre possible pour soutenir l'intérêt de notre Bulletin. En plus des documents et articles habituels, nous y avons reproduit de nombreux extraits du Bulletin de la F. I. D. A. C. qui mettent si bien en relief l'activité générale des anciens combattants.

Renouvelons nos remerciements à MM. Dubois et Bauer, membres d'honneur de notre groupement, qui, malgré les difficultés les plus grandes, nous continuent leurs conditions aussi avantageuses.

#### BIBLIOTHEQUE

Nous devons beaucoup remercier Mme Chevalier qui, au cours de cet hiver, organisa le brillant gala du *Roi David* au profit de notre Union et qui assume toujours, avec l'aide de quelques collaboratrices bénévoles le service de notre bibliothèque.

Nous avons reçu cette année de nouveaux ouvrages en grand nombre. Nous préparons un catalogue général qui rendra, nous l'espérons, des services aux lecteurs.

#### CAISSE FRATERNELLE

La Caisse Fraternelle a distribué dans le courant de l'exercice 1925-1926 :

Allocations naissances.....	36.200 »
Allocations veuves et enfants.....	34.965 »
Secours et allocations spéciales.....	21.149 80
Prêts d'honneur.....	20.650 »
Prêts pour l'achat ou la construction d'une maison familiale.....	82.500 »

195.464 80

L'importance de ce chiffre vous démontrera combien a été utile l'institution des prêts d'honneur et des prêts pour l'achat ou la construction d'une maison familiale; cette année encore, nous espérons obtenir une subvention de l'Office National des Mutilés et Réformés qui nous permettra de continuer à aider les camarades qui cherchent à avoir une maison bien à eux.

D'autre part, nous avons complété le programme des constructions en ajoutant un paragraphe annexe au règlement des prêts pour constructions permettant d'étendre le bénéfice des prêts aux demandes formulées par les camarades obligés d'apporter des réparations à leur maison. Ces prêts seraient consentis aux mêmes conditions que les prêts

de construction; le maximum en serait de 2.000 francs et ne pourrait être toutefois consenti que dans la limite des disponibilités des sommes affectées au chapitre des prêts pour construction ou achat de maison, la priorité devant toujours leur en être gardée.

Nous avons enregistré la naissance de 181 enfants et le décès de 36 de nos camarades.

Réunis en Assemblée générale, nous tenons à renouveler nos vives félicitations aux heureux parents et nos bien vives condoléances aux familles qui ont été si cruellement éprouvées.

### MAISON DE FRANCEVILLE

Les demandes de séjour pour notre maison de Franceville ont été aussi nombreuses que les années précédentes, puisque 77 camarades y ont séjourné pendant la belle saison; ils en sont revenus enchantés en constatant le bienfaisant repos qu'il apporte à leur famille.

### PROPAGANDE

L'une des questions qui se pose le plus impérieusement à l'attention de votre Conseil est celle du développement indispensable de la propagande. Un nouveau programme, s'accordant avec les possibilités de l'heure, a été adopté et votre Conseil d'administration en poursuit activement la mise en œuvre.

Nous devons remercier Mlle Arbel, vice-présidente, et le baron de Traversay, président de notre Comité d'Action, de la collaboration précieuse qu'ils nous ont apporté à cette occasion.

### RELATIONS EXTERIEURES

1° Relations de l'Union avec les autres Sociétés s'occupant des Aveugles de Guerre.

Nous nous sommes attachés, comme par le passé, à maintenir intact et même à développer l'excellent état des relations que notre Union a toujours entretenues avec les autres Sociétés s'occupant d'Aveugles de Guerre, cette tâche nous a été rendue facile par l'atmosphère de confiance et de sympathie que nous y avons toujours rencontrée. Nous tenons à leur rendre un juste hommage et à les remercier, au nom de tous nos camarades, de leur si amicale coopération et des bienfaits qu'elles ont continué à apporter dans un si grand nombre de nos foyers. Nous devons nommer parmi ces Sociétés, les Amis des Soldats Aveugles et le Foyer du Soldat Aveugle.

2° Avec les pouvoirs publics.

Il en est de même auprès des pouvoirs publics et nous devons une mention toute spéciale à la bonne harmonie de nos rapports avec l'Office National des Mutilés et Réformés. Nous devons déjà beaucoup à ce grand organisme. Nous ne saurions trop exprimer notre gratitude à son Conseil d'administration, à son éminent et bienveillant secrétaire général, M. Possoz, pour la puissante aide morale et financière qui est venue si heureusement compléter la mise en œuvre de certains de nos projets les plus chers.

L'Office National nous a accordé cette année une subvention totale de 68.000 francs, dont 60.000 spécialement affectés à notre Caisse de prêts pour constructions familiales.

3° Avec les mutilés et anciens combattants.

Chaque rapport moral vous a tenu au courant de l'importance croissante de nos relations avec le monde extérieur et en particulier avec celui des anciens combattants. Avec ce dernier, la question est devenue vitale pour notre Union, et mériterait à elle seule un chapitre étendu.

Nous savons ce que les liens de cordialité qui unissent tous les mutilés et anciens combattants ont permis de créer. Nous connaissons les heureux résultats de leur collaboration au sein du Comité d'Entente. Cette vitalité des anciens combattants s'est affirmée chaque jour plus grande et elle s'est manifestée cette année avec une force nouvelle qui a pénétré le pays tout entier.

Votre Conseil d'administration a pris en considération l'importance qu'il y avait lieu de donner à nos relations avec les autres groupements, en adoptant dans sa séance du 27 mars 1926, l'ordre du jour de notre camarade Lauté exprimant si bien la pensée générale et le souci de donner à notre Union la place honorable qu'elle doit prendre parmi le monde extérieur.

Nous rappelons notre participation aux travaux du Comité d'Entente, notre représentation aux Congrès de Nice, Bernay, Arras, Strasbourg et Metz. Notre présence à Luxembourg et à toutes les cérémonies commémoratives officielles.

Notre participation à la manifestation du 11 juillet, au sujet des accords de Washington, notre adhésion à la F. I. D. A. C. dont le principe avait été voté à notre dernière Assemblée générale, l'étude d'une participation possible d'une Conférence Internationale des Anciens Combattants à côté des grandes associations nationales et de la F. I. D. A. C.

Nous sommes heureux de dire que notre Union fut partout merveilleusement accueillie, que notre qualité morale fut hautement reconnue,

comme le témoigne l'honneur réservé à notre camarade Scapini, de répondre, à Metz, au discours du Président de la République, au nom de tous les mutilés et anciens combattants.

Notre président a été appelé à faire partie d'une des Commissions de la Caisse d'amortissement pour le relèvement du franc, auquel l'Union a été heureuse d'y porter son offrande.

### L'AVENIR DE NOTRE UNION

La tâche de l'Union, pourrait-on dire, ne sera jamais terminée. Des questions législatives importantes restent encore en suspens et nécessiteront les constants efforts de votre Conseil d'administration. Il y aura toujours l'imprévu des cas d'espèce, si délicats et si difficiles à faire triompher.

Pendant longtemps encore, nous pourrons porter notre action vers un développement plus grand des prêts pour constructions familiales, poursuivre l'étude des achats en commun et l'une des questions les plus angoissantes n'est-elle pas de pouvoir suivre la situation des veuves et des enfants de nos camarades décédés et si dignes d'intérêt ?

Un si vaste programme demandera encore de bien grands efforts; mais l'avenir de notre Union se présente sous d'heureux auspices, dont vos liens de bonne camaraderie et de tenace volonté justifient l'espérance.

Au moment où nous inscrivons ces lignes, nous apprenons de M. le Ministre des Pensions, la nomination de notre Président au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Nous sommes très heureux de cette marque de sympathie de la part du ministre pour notre Président, et du grand intérêt qu'il porte à notre Union.



## Rapport financier du Trésorier

Dans mon rapport financier de l'année dernière, je ne vous ai pas dissimulé mes inquiétudes concernant l'avenir financier de l'Union des Aveugles de Guerre : malheureusement les événements m'ont donné raison et il ne pouvait en être autrement, puisque le pays vient de traverser une crise financière dont l'acuité semble avoir atteint en juillet dernier son point culminant.

Il ne faut pas m'en vouloir si aujourd'hui, à l'occasion de cet exposé, mes paroles tintent à vos oreilles comme les coups répétés d'une sonnette d'alarme.

Assurément, notre situation financière est loin d'être désespérée, mais nous voici arrivés à une période critique où nos recettes ordinaires ne vont plus suffire à amortir nos dépenses courantes.

Il me faut donc vous demander cette année d'adopter des mesures, et surtout une politique financière, qui me permettent de maintenir dans son intégrité le patrimoine mobilier de l'Union des Aveugles de Guerre, et de le protéger contre un effritement rapide qui serait un aveu public de mon imprévoyance et de ma faiblesse.

N'oubliez pas que vous avez, à maintes reprises, affirmé votre force dans le pays : vous vous devez donc d'exister, mais cette existence ne peut être réelle et effective qu'autant que vous en posséderez le nerf : l'argent.

D'accord avec votre Conseil d'administration, je suis arrivé cette année encore à maintenir l'équilibre du budget, mais au prix de quels efforts ! Je le répète, je crains d'être arrivé à la zone dangereuse qu'il me faudra franchir si vous ne vous décidez pas à adopter tout à la fois une politique de restrictions et de propagande.

Conformément à l'article 9 des statuts, je vais vous rendre compte de la situation financière de l'Union au 31 août 1926, telle qu'elle résulte des écritures et des opérations effectuées au cours de l'exercice.

L'actif au 31 août 1926 s'élevait à .....francs 1.689.234 50

Recettes au cours de l'exercice :	
Cotisations des membres adhérents.....	8.710 »
Rachat de cotisations.....	950 »
Subventions .....	8.000 »
Subvention de l'Office National des Mutilés et Ré-	



formés pour prêts pour achat ou construction d'une maison familiale .....	60.000 »
Bienfaiteurs, donateurs, associés.....	121.658 01
Dons spécialement affectés pour les maisons de repos à Franceville .....	970 »
Intérêts de l'argent placé.....	39.802 71
Location des chambres de la maison de l'Aveugle...	129 75
Groupements régionaux .....	299 35
Résultats du magasin.....	640 40
Prime de remboursement sur obligation Crédit National 1919 .....	123 »
 Total .....	 1.930.517 72
Dépenses .....	189.782 60
	<hr/>
	1.740.735 12

Les dépenses au cours du même exercice se répartissent de la façon suivante :

Abonnement au téléphone et provision.....	973 70
Chauffage, éclairage et eau.....	4.465 35
Personnel .....	32.503 »
Bulletin .....	24.978 20
Timbres d'acquit et papier timbré.....	303 50
Frais de correspondance.....	3.606 35
Impôts et assurances (immeuble personnel).....	5.291 45
Entretien maison de l'Aveugle.....	3.366 95
Propagande .....	1.625 70
Frais de déplacements des administrateurs et des membres de l'Union.....	5.807 80
Courses .....	375 30
Fournitures des bureaux.....	2.920 90
Assemblée générale .....	2.739 75
Bibliothèque et journaux.....	675 40
Participation au Comité d'Entente.....	532 65
Contribution au relèvement du franc.....	2.000 »
Frais sur prêts pour achat ou construction d'une maison familiale .....	836 50
Adhésion à la F. I. D. A. C.....	500 »
Allocations naissances .....	36.200 »

Allocations veuves et enfants .....	34.965 »
Secours .....	21.149 80
Secours sur le fond Kahn.....	600 »
Frais de location des logements de Franceville (aménagement, entretien et surveillance).....	1.959 45
Souscription et divers.....	1.405 85
	<hr/>
	189.782 60

Il résulte donc de ces écritures que le solde de 1925, soit 1 million 740.735 fr. 12, est en excédent de 51.500 fr. 62 sur celui de 1924, qui était de 1.689.234 fr. 50. Je vous fais remarquer que cet excédent diminue chaque année dans des proportions inquiétantes, puisqu'il n'atteint pas cette année la moitié de celui de l'an passé, qui était de 113.019 fr. 24.

Avant de vous donner des explications sur ces recettes et dépenses, je tiens à les rapprocher, comme je viens de le faire pour le solde, de certains postes de l'exercice précédent.

Tout d'abord, en ce qui concerne les recettes, il semblerait qu'on puisse se réjouir d'une augmentation d'environ 10.000 francs, sur le chiffre de subvention de l'an passé (68.000 — 57.875). Or, les subventions sont constituées cette année par un don unique, celui de l'Office National, encore que fait avec affectation spéciale : 8.000 francs pour la marche générale de l'Union et 60.000 francs pour alimenter le fonds de « prêts pour construction ou achat de maisons individuelles ». Par conséquent, 60.000 francs sont devenus du même coup indisponibles. Je ne dispose donc librement que de 8.000 francs, contre 57.875 l'année dernière, soit une moins-value de 49.875 francs.

En ce qui concerne les dons, j'ai reçu 47.151 fr. 44 de moins que l'année dernière (168.809 fr. 45 — 121.658 fr. 01). Donc, en ajoutant cette perte avec celle de 49.875 francs que je viens de vous signaler, je me trouve avoir une diminution de recettes qui se chiffre dans cet exercice par 97.891 fr. 44, soit en chiffres ronds près de 100.000 francs.

Le loyer de l'argent, qui a augmenté par suite de la dévalorisation du franc, aurait dû me permettre logiquement de faire apparaître à la rubrique « intérêts et agios » une somme supérieure à 39.802 fr. 71. Or, vous remarquerez que dans le présent exercice, la somme est légèrement inférieure à celle de l'année passée (40.533,41), parce qu'au mois de juin dernier, je me suis vu dans l'obligation de ne pas renou-

veler 50.000 francs de Bons de la Défense Nationale, dont le montant m'était indispensable pour assurer la marche normale de l'Union.

En ce qui concerne les dépenses, vous n'avez pas été sans constater qu'en principe elles n'ont pas été augmentées en proportion de la hausse de l'indice du coût de la vie. Le Bulletin lui-même a continué à être imprimé dans les mêmes conditions que les années précédentes, et le prix de revient de son impression n'a pas augmenté. Par contre, au titre de la Caisse Fraternelle, les allocations de naissances qui étaient de 27.640 francs, ont été de 36.200 francs (il n'y a pas lieu de s'en plaindre). Par contre, les allocations aux veuves et enfants, qui étaient de 15.150 francs, sont passées à 34.965 francs, et les secours qui étaient de 25.064 francs n'ont été que de 21.149 fr. 80 cette année. Dans l'ensemble, 92.314 fr. 80 de dépenses cette année contre 67.854 francs l'année dernière, soit une augmentation de nos charges de 24.460 fr. 80. Cette augmentation constitue donc à elle seule la différence de 23.208 fr. 53 qui existe entre le montant des dépenses de 1924 (166.754,07) et celui des dépenses de 1925 (189.782 fr. 60).

J'aurais aimé voir augmenter très sensiblement les frais de propagande. Car si, suivant la même méthode de comparaison, l'on veut bien jeter un regard sur les recettes du passé, l'on constate qu'en 1923 les dons étaient d'environ 560.000 francs, en 1924 ils n'étaient plus que de 386.000 francs, en 1925 de 225.000 francs et cette année de 120.000 francs.

N'oubliez pas que vous avez voté à plusieurs reprises des dépenses qu'il vous est difficile de rapporter aujourd'hui. Dans le même ordre d'idées, il est presque matériellement impossible de songer à diminuer ou à supprimer un quelconque des postes de dépenses; bien au contraire, je vous demandais à l'instant même d'augmenter les frais de propagande.

Par conséquent, si nous ne voulons pas sur l'heure adopter une ligne de conduite qui soit de nature à faire rentrer de l'argent dans nos caisses, nous serons, tôt ou tard, appelés à puiser dans notre portefeuille mobilier, dont la dépréciation est chaque année plus grande. En effet, alors qu'en 1923 nous n'avions mis à la réserve pour fluctuation de valeurs qu'une somme de 36.682 fr. 75, en 1924 il nous a fallu réserver 81.835 fr. 95 pour atteindre en 1925 156.346 fr. 70 et 175.817 fr. 65 cette année. Vous voyez donc quel serait le désastre si nous étions obligés de réaliser actuellement des valeurs. Il faut alors, à mon avis, trouver d'autres sources de recettes, et c'est précisément sur ce point que j'attire votre attention. J'espère que vous me com-

prendrez et que vous ferez vôtres les suggestions que contient cet exposé.

Avant de vous donner lecture des indisponibilités qui, malheureusement, s'élèvent à 1.726.349 fr. 61 contre 1.622.654 fr. 76, soit 103.694 fr. 85 de plus que l'an dernier, je tiens à vous signaler qu'elles ne sont pas ce qu'elles pourraient être : en effet, dans mon précédent rapport financier, j'avais prévu une plus-value de l'immeuble de la rue Ballu; or, je ne puis songer à grever davantage mes indisponibilités sans risquer de compromettre l'équilibre de vos écritures comptables. Je vous demande donc de reporter à l'an prochain une mesure qui cependant s'impose.

Voici, d'ailleurs, la liste des fonds indisponibles :

Fonds Brioux pour service du Bulletin aux Aveugles et aux Blessés aux yeux.....	343.500 »
Fonds Kahn au profit des élèves de son école de massage .....	11.784 56
Fonds de réserves pour fluctuation de valeurs.....	175.817 65
Rachat de cotisations.....	17.010 »
Amortissement immeubles et mobilier Maison de l'Aveugle et maisons de repos.....	154.801 »
Immeuble Maison de l'Aveugle.....	325.000 »
Immeubles maisons de repos.....	339.000 »
Matériel et mobilier Union.....	60.501 90
Matériel et mobilier Franceville.....	99.884 60
Fonds maisons de repos.....	26.687 40
Fonds pour prêts maisons.....	40.207 »
Prêts maisons .....	119.793 »
Prêts d'honneur .....	12.362 50
	<hr/>
	1.726.349 61

De sorte que l'Union des Aveugles de Guerre ne dispose librement que d'une somme de 14.385 fr. 51 en diminution de 52.193 fr. 63 sur l'exercice précédent.

Ces indisponibilités sont d'ailleurs susceptibles de s'éteindre pour partie si, la situation financière de notre pays aidant, vous pouvez débloquent les fonds de la réserve pour fluctuation de valeurs. Mais ce ne sont là que des jeux d'écritures et nous ne pouvons pas penser améliorer nos finances en n'ayant recours qu'à des expédients.

Il est vrai cependant que si, comme nous sommes en droit de l'espérer, les camarades font honneur à leur signature, ceux qui ont

bénéficié du « Prêt d'honneur » rendront aux époques prévues l'argent que nous leur avons avancé, et nous trouverons là une dizaine de mille francs ; ce n'est assurément pas une somme suffisante pour me permettre de parer aux éventualités de l'heure présente.

Si, d'autre part, les camarades auxquels nous avons prêté de l'argent pour édifier ou acheter des maisons individuelles remboursent leurs avances, nous récupérerons ainsi une trentaine de mille francs, mais il m'est impossible d'en disposer, car c'est là un fonds de roulement que je laisserai toujours intact, désireux de donner l'argent remboursé par les premiers emprunteurs à d'autres camarades heureux de suivre l'exemple de leurs devanciers. Je profite de l'occasion pour rendre hommage à la fidèle exactitude des camarades, qui ont tenu à faire honneur à leur signature, malgré les duretés de la vie journalière.

Pour votre édification personnelle, voici quelques renseignements concernant le mouvement des fonds « prêt d'honneur » et prêt pour maisons » :

*Prêt d'honneur.* — 48 camarades ont reçu des avances pour une somme de 20.650 francs qui, ajoutée aux 8.675 francs de l'année précédente donne un total de 29.325 francs sur lesquels 16.962 fr. 50 ont été remboursés.

*Prêt maisons.* — Je vous rappelle tout d'abord que le fonds de roulement de 160.000 francs est constitué par les 100.000 francs mis par nous, l'année dernière, en réserve, et par les 60.000 francs donnés à cet effet par l'Office National des Mutilés et Réformés. Dans le courant de cet exercice, dix-neuf camarades, pour une somme de 82.500 francs, ont pu construire ou acquérir des maisons individuelles. A cette somme de 82.500 francs, il y a lieu d'ajouter 60.000 francs prêtés l'année dernière, ce qui représente un total d'avances de 142.500 francs sur lesquels 22.707 francs ont été remboursés à échéance. En conséquence, si 142.500 francs ont été dépensés sur le fonds de réserve de 160.000 francs, il ne reste plus que 17.500 francs de disponibles, auxquels il y a lieu d'ajouter les 22.707 francs de remboursement, ce qui laisse un disponible de 40.207 francs (17.500 = 22.707). Ce fonds de roulement peut, d'ailleurs, au cours des prochains exercices, être augmenté du remboursement à échéance des premiers prêts.

Comme vous pouvez vous en rendre compte par cet exposé, la diminution excessive des recettes, l'augmentation corrélative des dépenses, l'accroissement indispensable des fonds indisponibles cons-

tituent autant d'éléments qui m'obligent à vous dévoiler la gravité de l'heure présente. Je n'ai pas hésité à vous suggérer les directives que je voudrais voir adopter à l'Union pour procéder, comme l'Etat lui-même, à l'élaboration d'un plan de redressement financier : réduction des dépenses ; augmentation des recettes.

Laissez à votre Conseil d'administration toute la liberté d'action désirable pour lui permettre d'heureuses initiatives qui devront avoir pour seul objectif de faire affluer l'argent liquide dans vos caisses, méprisant la satisfaction d'intérêts personnels, et n'ayant pour devise que la lutte pour la vie, pour l'existence de votre Union.

Soyez sans inquiétude à ce sujet, nous chercherons à ne frapper qu'aux bonnes portes. Votre noble attitude écartera de vous le spectre de la mendicité. Vous appellerez simplement au monde entier que la France traîne derrière elle le lourd fardeau des dévastations humaines nées de la Grande Guerre, et si, malgré cela il est encore des nations qui veulent asservir notre Patrie par leur soif de l'or, vous essayerez de raviver dans leur cœur la flamme du souvenir, espérant que cette renaissance sera pour l'Union l'aurore d'une ère où vous retrouverez la paix du cœur et la prospérité de vos finances.

## BILAN AU 31 AOUT 1926

### ACTIF

Caisse .....	527 65
Banque Nationale de Crédit.....	63.705 43
Banque du Rhin.....	581 55
Compte Chèques Postaux.....	29 69
Titres et valeurs.....	715.121 65
Immeuble Maison de l'Aveugle.....	325.000 »
Immeuble Maison de Repos.....	339.000 »
Matériel et mobilier Union.....	60.501 90
Matériel et mobilier Franceville.....	99.884 60
Marchandises .....	4.063 15
Clients .....	164 »
Prêts d'honneur .....	12.362 50
Prêts maisons .....	119.793 »
	<hr/>
	1.740.735 12

PASSIF

Capital .....	970.927 51
Fonds Brioux pour service Bulletin Aveugles et Blessés aux yeux.....	343.500 »
Fonds Kahn au profit des élèves de son Ecole de Massage .....	11.784 56
Fonds et réserves pour fluctuations de valeurs.....	175.817 65
Rachat de cotisation.....	17.010 »
Amt. Immeuble Maison Aveugle.....	46.353 »
Amt. Immeuble Maisons Repos.....	47.267 »
Amt. Matériel Mobilier Union.....	25.489 20
Amt. Matériel Mobilier Franceville.....	35.691 80
Fonds Maisons Repos.....	26.687 40
Fonds pour prêts maisons.....	40.207 »
	<hr/>
	1.740.735 12



# INFORMATIONS



Le Comité de la « Familiale des Soldats Aveugles », 9, rue du Caire, fait savoir à tous les mutilés des yeux, que ses réunions, concerts, sauteries mensuels auront lieu, pour la saison 1926-1927, aux dates suivantes :

24 octobre — 21 novembre — 26 décembre — 16 janvier 1927  
— 20 février — 6 mars — 10 avril — 15 mai — 19 juin — 10 juillet.

Salle de réunion : 51, rue de Clichy.

## A VENDRE

Machine à tricoter, marque Jacquart, 0 m. 70, jauge 7,36, en très bon état, avec accessoires.

S'adresser à M. Paul Martin, 10, rue de l'Union, à La Courneuve (Seine).

A noter que le camarade Villefayot, demeurant 4, place Charost, à Versailles, en possession d'une machine de cette marque, en est très satisfait.

## PROPOSITION INTERESSANTE

MM. Jauffret-Bonnet et Cie, à Salon, près Marseille (Bouches-du-Rhône), offrent un dépôt de leur café torréfié (marque réputée) à nos camarades.

Beaux bénéfices à réaliser sans dérangement.



# Chronique de l'U. A. G.

## CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 15 juin et le 15 août, une somme de 5.850 francs, se répartissant comme suit :

Naissances .....	2.800
Décès .....	1.300
Secours .....	1.750

Il y a lieu d'ajouter, à ces 5.850 fr., une somme de 2.100 fr. pour prêts d'honneur et une somme de 10.000 francs pour prêts de maisons familiales.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner onze demandes de secours, dont deux n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

## ENTRE NOUS

### NAISSANCES

Notre camarade et Mme Leproust, de Grand-Lucé (Sarthe), nous font part de la naissance de leur fils, Gérard, né le 1<sup>er</sup> août 1926.

Notre camarade et Mme Gautier (Joseph), de Verton (Loire-Inférieure), nous font part de la naissance de leur fils, Claude, né le 9 août 1926.

Notre camarade et Mme Goussin, de Villaine (Indre-et-Loire), nous font part de la naissance de leur fille, Lucette, née le 11 août.

Notre camarade et Mme Laloit (Léopold), de Saint-Vincent-des-Prés (Sarthe), nous font part de la naissance de leur sixième enfant, Jeanne, née le 10 août 1926.

Notre camarade et Mme Leroux, de Goaven-en-Gourin (Morbihan), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Yves, né le 8 août 1926.

Notre camarade et Mme Poirier (Victor), de Gennevilliers (Seine), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Serge, né le 3 juin 1926.

Notre camarade et Mme Leveau (Désiré), d'Angers (Maine-et-

Loire), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Marcel, né le 31 août 1926.

Notre camarade et Mme Berdoux (Albert), de Vinneuf (Yonne), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Simone, née le 3 septembre 1926.

Notre camarade et Mme Medard (Maurice), de Paris, nous font part de la naissance de leur fils, Claude, né le 21 juillet 1926.

Notre camarade et Mme Henri Heuze, de Paris, nous font part de la naissance de leur fils, Philippe-Henri-Robert, né le 13 août 1926.

Notre camarade Lehouck (Auguste), de Hondrechoote (Nord), nous fait part de la naissance de son cinquième enfant, Roger, né le 11 août 1926.

Notre camarade Adam (Ernest), de Toul (Meurthe-et-Moselle), nous fait part de la naissance de son huitième enfant, Suzanne.

Notre camarade et Mme Maurandy (Charles), de Pezenas (Hérault), nous font part de la naissance de leur fille, Francette, née le 5 septembre 1926.

Notre camarade et Mme Sabiani (Xavier), de Casamaccioli (Corse), nous font part de la naissance de leur fille, Marie-Jérônine, née le 27 août 1926.

Notre camarade et Mme Thuilliez, d'Aveluy (Somme), nous font part de la naissance de leur fille, Madeleine, née le 6 septembre 1926.

Notre camarade et Mme Richaud (Désiré), de La Motte-du-Caire (Basses-Alpes), nous font part de la naissance de leur troisième enfant, Yvon, né le 22 juillet 1926.

Notre camarade et Mme Doudard (Joseph), de Montertelot (Morbihan), nous font part de la naissance de leur cinquième enfant, Denise, née le 29 août 1926.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

### DÉCÈS

Nous apprenons le décès de :

De notre camarade Riat (Pierre), de Saint-Léger-des-Vignes (Nièvre), décédé le 27 août 1926.

De la femme de notre camarade Le Serrec (Yves), de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), décédée le 14 septembre 1926, à l'âge de trente-deux ans.

De la femme de notre camarade Boeri (Jean), de Féliceto (Corse), décédée le 22 août 1926, à l'âge de trente-six ans.

Du fils de notre camarade Rineau (Xavier), de Gétigné (Loire-Inférieure), décédé le 16 août, à neuf mois.

De la mère de notre camarade Bruckmann, de Paris, décédée le 5 août 1926.

Du père de notre camarade Baudrand, de Liergues (Rhône), décédé le 14 août 1926, dans sa soixante-troisième année.

Du père de notre camarade Raffat (Benoît), de La Ricamarie (Loire), décédé le 11 août 1926, à quatre-vingts ans.

Nous exprimons aux parents nos plus vives condoléances.



## TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.

BOURGUIGNON, secrétaire général honoraire.

FAVRET, secrétaire général honoraire.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI; vice-présidents : COURTREIX, GRILLET, NOIREAUX.

Secrétaire général : CONAN.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : AMAR, ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, CABASSON, DERUNDER, DUFOURG, FAUVEL, FAVRET, GOUBIN, IZAAC, LAFFARGUE, LAGARDE, LALLEMENT, LAUTÉ, LELOUP, MALGAT, NICOLAI, ROBERT (Maurice), TOUDOURI, VIROT.

## COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur;

M. le Baron DE TRAVERSAY, Président;

Mlle ARBEL, Vice-Présidente;

M. MEYNADIER, Vice-Président;

M. OSCAR BLOCH, Secrétaire adjoint;

M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union »;

M. Marcel BLOCH.

Mme BROQUIN.

M. CHEPPER.

M. Pierre CHÉROT.

Mme CHEVALIER.

Mme CONTAMIN.

M. DUBRANLE, Inspecteur des Ecoles de Rééducation.

Mlle JALAGUIER.

Baronne DE GROTHUSS-GERNANDT.

Mme HENRI.

Mme KALT.

Mme L'EVESQUE.

Mme LÉVY-WEISS.

M. MAYER.

Mme MEYER.

Mme MUS.

M. PASCAL.

D<sup>r</sup> SCHNEIDER.

## Liste des Donateurs

---

Les Elèves de l'école de filles du boulevard Rey, à Grenoble (Isère), 22 fr. — Société Sidi-Brahim du canton de Longwy, produit de leur fête annuelle, 1.236 fr. — Un lecteur du *Matin* pour nos maisons de repos à Franceville, 134 fr. 75. — Commune de Saint-Rémy (Vosges), 25 fr. — Anonyme, transmis par *Le Journal*, 352 fr. — Mlle Cécile Debouy, à New York, 1.000 fr. — M. Napoléon Rancy, 2.325 fr. — M. le maire de la commune de Saint-André (Ile de la Réunion), 200 francs.

